

LA LETTRE D'INFORMATION DE LA
MUNICIPALITÉ ET DES PARISOTAINS

PETIT JOURNAL DE PARISOT

WWW.PARISOT-TARN.FR

2

La vie de la
commune

6

Vie des
associations

11

Le portrait

12

Campagn'art
#4

N°
JANVIER 2025
97



ÉDITO

L'instabilité politique que nous connaissons aujourd'hui entraîne de nombreuses inquiétudes, l'économie se contracte et nos entreprises voient leur carnet de commandes diminuer. Les collectivités sont mises à contribution en particulier pour le financement des investissements publics, ce qui n'est pas de nature à relancer l'économie locale. Néanmoins, nos finances nous permettent de maintenir nos projets même si les aides publiques sont moins importantes qu'attendu.

Notre projet pour Parisot est désormais bien visible, la liaison piétonne entre la Mondine et le village est effective, quelques secteurs piétonniers sont encore à réaliser et pour la fin du mandat, le maillage du village et des hameaux sera presque terminé. Que ce soit pour les trajets du quotidien ou pour les balades dominicales, ces aménagements ont permis de sécuriser les déplacements entre les différents quartiers et de renforcer le lien social.



Le plus important projet du mandat se précise, c'est l'aménagement de la route du Pastel et de la rue de la Forge incluant bien sûr la place Saint Jacques et les abords du poids public. Nous avons choisi le bureau d'études *Papyrus* pour nous accompagner sur la mission de maîtrise d'œuvre.

Les études d'avant-projet sont en cours et permettront de vous présenter un projet au printemps 2025. L'objectif est de finaliser ce projet en juin pour consulter les entreprises dans l'été et commencer les travaux en suivant.

L'épicerie multiservices a développé la partie « bar » pour plus de convivialité, tenir compte de la demande de la clientèle et permettre la tenue des objectifs économiques. Ce lieu permet de renforcer le lien social dans le village. Un projet de création d'une petite terrasse à l'arrière du bâtiment, accessible depuis l'épicerie confortera l'attractivité du bourg.

Le terrain de foot-rugby est désormais pleinement utilisé par le Parisot Football Club (foot à 7) qui met un peu d'animation le dimanche matin. Pour cette première année, les effectifs et les résultats sont au rendez-vous et peut-être fera-t-il naître des ambitions

pour les plus jeunes.

Le city stade a pris du retard, mais il sera terminé pour les vacances de février. Il permettra aux jeunes de se retrouver et de pratiquer différents sports sur un même lieu.

Nos enfants sont notre avenir et c'est pour cela que nous développons les activités avec le Conseil Intercommunal des Jeunes de Parisot et de Peyrole. Vous pourrez retrouver sur le site internet de la mairie une vidéo de leur engagement.

Nous préparons également l'avenir en veillant à la maîtrise du foncier aux abords du village, ce qui permettra de répondre à d'autres enjeux en matière de stationnement, de diversité de l'habitat et de cadre de vie.

Deux nouveaux terrains ont été acquis pour répondre aux problématiques de stationnement résidentiel du centre ancien, et occasionnel pour les festivités. Pour cela, deux nouveaux terrains sont en cours d'acquisition, et une réflexion est engagée sur la création de logements intergénérationnels.

Meilleurs vœux à vous et vos proches
Sébastien Charruyer, maire de Parisot



CIJ

Plusieurs actions ont été menées par le CIJ ces derniers mois.

Tout d'abord, 2ème édition du cinéma en plein air à Parisot le 31 août. De nombreuses personnes (plus de 150) ont assisté à la projection d'*Astérix et Obélix, l'Empire du Milieu*. La vente de gâteaux et boissons à l'entracte a permis de récolter un peu plus de 200 € reversés à l'association de parents d'élèves.

Le 28 septembre, organisation d'olympiades pour les enfants des communes de 6 à 12 ans. Après-midi récréative où les équipes se sont affrontées au tir à la corde, à des courses en sac, à minuit dans la bergerie... et ont été récompensées par des médailles et un bon goûter.

Matinée de nettoyage de la commune le 16 novembre. Peu de participants malheureusement.

Collecte de jouets le 7 décembre.

Beaucoup de dons récoltés et reversés au Secours Populaire.

Comme tous les ans, les jeunes sont avec les élus des 2 communes distribuer des colis de Noël aux aînés.

Enfin choix de nouveaux livres sur l'espace CIJ à la médiathèque. Vous pourrez y emprunter des ouvrages sur Jules Verne et Jean-François de Lapérouse.

TRAVAUX RÉALISÉS

CHEMIN DE BAGATELLE

Les travaux du chemin rural de Bagatelle et l'impasse du Crudel ont été réalisés sur une distance de 1,3 km pour un montant de 31 370 € HT. Le revêtement en concassé a été choisi pour des raisons de fréquentation et de coût. Cette solution nécessitera cependant un entretien plus régulier.

PIÉTONNIER CIMETIÈRE

Les travaux du cheminement le long du ruisseau entre la place du Lavoir via le rez-de-jardin de l'épicerie et jusqu'au cimetière vous fait découvrir un espace naturel bucolique pour un coût de travaux de 28 630 € HT.

PIÉTONNIER LA MONDINE

La continuité du cheminement piéton sur la route du Pastel entre le Vigné et la Mondine est maintenant terminée. Cet aménagement était attendu du fait de la dangerosité que représente la RD 87 pour les piétons et les cyclistes. Les 500 mètres de piétonnier représentent un coût de 35 000 € HT.

À noter que ces liaisons douces sont subventionnées par l'Agglomération, le Département et l'État.

LOGEMENT SOCIAL ÉPICERIE

La rénovation du logement de l'épicerie était nécessaire : peinture des murs et plafonds, ponçage et vitrification du parquet et rénovation de la cuisine pour un montant de 10 000 €. Le logement a été loué aux gérants de l'épicerie.

PLUVIAL LE VIGNÉ

Les eaux pluviales du Vigné étaient collectées par le réseau d'assainissement collectif, ce qui entraînait une surcharge hydraulique contraignante. Une séparation des eaux pluviales par une canalisation spécifique a été réalisée pour un coût de 13 000 € HT.

PLUVIAL BARRIAL

Le bassin de rétention des eaux pluviales du nouveau lotissement du Siouré était sous-dimensionné. La situation a été régularisée en élargissant le fossé situé de l'autre côté de la route de Barrial et en collectant l'ensemble des lots. Cette opération représente un coût de 17 700 € HT.

CHICANES D87

L'expérimentation des chicanes en entrée de village sur la route du Pastel se poursuit. En novembre, sous la responsabilité du Département, la deuxième a été installée côté Lavar. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, positives ou négatives. Après la première installation les chicanes contribuent à diminuer la vitesse et le retour d'expérience des riverains est dans l'ensemble positif. L'essai se poursuivra jusqu'en mai, date à laquelle la décision sera prise de les installer définitivement, avec un aménagement adéquat pour les cyclistes.



Le nouveau chemin relie la place du lavoir au cimetière.



La chicane située route du Pastel.

SIVU PARISOT - PEYROLE

2 024 aura été une année difficile à gérer : pluies répétées pour bien verdifier le paysage, orages qui ont fait déborder fossés et ruisseaux, sans oublier les coups de vents...

Pour soutenir la charge de travail à effectuer il a fallu faire appel à de la sous-traitance pour nettoyer les trottoirs et les abords des lotissements (Parisot et Peyrole) pour un montant de 4125 €.

Une petite machine a été acquise (1 800 €) pour le nettoyage des caniveaux qui seront effectués dorénavant deux fois par an (printemps et automne). La réalisation des voies douces, dans et à l'extérieur du village, l'entretien

régulier du terrain de sport pour notre équipe de foot, la mise en service du « city stade » vont générer des besoins supplémentaires. Pour y faire face, lors du dernier conseil du SIVU, un poste de contractuel a été ouvert pour renforcer l'équipe. L'embauche d'un troisième agent à partir de mai sera décidée lors de la discussion du budget 2025 prévue en mars. Le coût de cet emploi est de l'ordre de 25 000 € par an, charges comprises. Ce nouveau poste (partagé avec Peyrole) permettra de répondre plus efficacement aux besoins et réduira le montant de la sous-traitance.

CONVENTIONS DE MISE À DISPOSITION DES AGENTS

A partir du 1^{er} janvier 2025 la compétence assainissement est transférée de l'agglomération vers le syndicat des eaux.

En pratique, le point d'entrée commun Eau potable et Assainissement sera le syndicat. Les agents du service assainissement de l'agglomération ont rejoint le syndicat des eaux assurant le transfert et la continuité du service.

La mairie a signé une convention de mise à disposition des agents pour l'entretien et la maintenance de routine des deux stations d'épuration, convention qui remplace les précédents accords avec l'agglomération.



HALLOWEEN

Une belle ambiance d'Halloween régnait à Parisot cette année... Le 31 octobre, sur la place du Lavoisier se sont réunis une soixantaine de petits monstres bien décidés à fêter ensemble Halloween. Une chasse au trésor, des activités manuelles et une lecture de conte ont été proposées ce jour-là.

La météo et l'ambiance étaient au rendez-vous. La journée s'est terminée avec la chasse aux bonbons dans les ruelles du village. Nous remercions les habitants qui ont été nombreux à jouer le jeu : décorations des maisons, des jardins, déguisements et bonbons prévus pour les enfants... Les organisatrices ne s'attendaient pas à autant d'enthousiasme et de

participation... Cette initiative de quelques parents d'élèves de l'école de Parisot, soutenue par l'APE et la mairie a été fortement appréciée des familles et des enfants qui se sont « régalez » dans tous les sens du terme ! Un événement à renouveler, pour le plus grand plaisir de tous !

OCTOBRE ROSE

Dimanche 20 octobre, une centaine de marcheurs de tous horizons se sont retrouvés au Pas de Lissou pour faire une boucle de 7 kms au profit d'Octobre rose.

Cet événement a été organisé à l'initiative de l'association « les Foulées du vignoble » et les boulangers du Pas de Lissou. Un stand de la Ligue contre le cancer était présent ce jour-là, pour donner des infos de prévention, vendre objets, tee-shirts..., et recueillir des dons. Au total, 1200 € ont été reversés à la Ligue.

Une collation, boisson chaude et viennoiseries, a été offerte aux marcheurs avant le départ. La matinée s'est terminée par un en-cas sucré et salé offert par la boulangerie.

Un grand merci à tous les participants et aides à l'organisation (conception et impression de l'affiche, bénévoles, association D'Klic, publicité...). Un rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain. Commencez déjà à vous entraîner !



VIDE GRENIER

Le vide-grenier, organisé par le comité des fêtes Paquita le 11 novembre dernier, a été un véritable succès. Sous un ciel clément et dans une ambiance chaleureuse, plus de mille visiteurs se sont déplacés pour dénicher l'objet rare cachées parmi les étals, soigneusement préparés par les nombreux exposants (250 emplacements ont été attribués). Ce rendez-vous, incontournable pour de nombreux habitants, permet de se retrouver agréablement dans un moment de convivialité. L'événement

a attiré un large public, allant des familles en quête de bonnes affaires aux passionnés de brocante, chacun trouvant son bonheur parmi les antiquités, vêtements, livres, jouets, objets décoratifs et bien d'autres choses. Curieux et chineurs ont rempli les rues de Parisot en profitant de la restauration proposée. Nous vous donnons dès maintenant, rendez-vous pour le festival de la Pentecôte du vendredi 6 juin au dimanche 8 juin 2025, promettant encore plus de moments conviviaux et animés.



DES TRAVAUX À L'ÉCOLE DE PARISOT

CHAUFFERIE BOIS

Contexte et objectifs du projet :

- Remplacer les systèmes de chauffage utilisant des énergies fossiles par une énergie renouvelable. Une étude de faisabilité a été réalisée sur 11 écoles de l'Agglomération chauffées au fioul ou au gaz propane pour aboutir à un premier programme de travaux 2023-2024 sur 6 écoles (Lasgrais, Parisot, Técu, Gaillac à Sainte Cécile d'Avès, Castelnau, Cadalen).
- À Parisot la chaudière à bois a été



- retenue : compte tenu de la taille du bâtiment et de son mode de chauffage (radiateurs pour l'essentiel), elle était plus adaptée qu'une PAC Air-Eau.
- Le choix de l'énergie a également compté : il permet de soutenir la filière bois énergie d'Occitanie par l'approvisionnement de granulés produits dans la région.
- Optimiser les consommations énergétiques par le remplacement de chaudières vétustes et énergivores et par un système programmable en fonction de l'occupation des lieux.
- Établir une convention avec les agents communaux pour une surveillance de proximité alliant efficacité et économie.
- Réduction des dépenses énergétiques : par rapport à la consommation de fioul (5 000 L / an en moyenne).
- Soutien aux entreprises locales. En effet les conditions du marché ont permis de retenir les entreprises suivantes : Lot VRD-Gros œuvre : Dias Construction, Gaillac ; Lot Modulaire : SAS Modulem - La Magdelaine-sur-Tarn ; Lot Chauffage - Raccordement : Lambollez Cavaillès - Gaillac.

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

L'inventaire des bâtiments gérés par l'Agglo a permis d'identifier un certain nombre de toitures bien orientées du point de vue solaire et suffisamment proches des transformateurs. Un investissement productif alliant l'intérêt économique et environnemental est envisagé dans le cadre du plan climat de l'agglomération. C'est ainsi que trois premiers sites ont été retenus sur les écoles : Sénouillac, Parisot et Cahuzac- sur-Vère pour travaux pendant les vacances scolaires

2023-2024. L'autoconsommation n'étant pas intéressante, le choix s'est porté sur de la vente directe d'électricité. Ce choix pourra être réversible si le contexte économique venait à changer. Comme pour la chaufferie bois, le marché a imposé des panneaux européens comme la loi le permet, malgré un coût légèrement supérieur aux panneaux chinois. Coût global : 51280 € HT - Recettes vente électricité : estimation 5 200 € / an (contrat avec EDF Obligation d'Achat) Production : 36 kwc pour 88 panneaux, surface 172 m². Installateur Occisolis (Albi) avec panneaux marque DUALSUN (entreprise française).

PÉTAN-CLUB

La saison 2024 a vu le club proposer trois concours amicaux dont celui des familles en juillet qui a couronné la doublette Théo et Stéphane Jammes. Le trophée Jacky Pradelles, a été remporté en septembre par Grégoire Hermelont et Thomas Belloubet ; félicitations à ces deux équipes ainsi qu'à tous les participants. Le club a également accueilli de nouveaux adhérents à qui nous souhaitons la bienvenue. Durant l'hiver, les membres de notre association ont la possibilité de se retrouver autour de soirées cartes le vendredi salle des associations. La pétanque reprendra dès le mois de mai 2025 place du Lavoir, les vendredis soir à partir de 21h. Meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Contact : Jésus Arca 06 43 19 09 68
petanclubparisot81@gmail.com



CLAUDE « MAUDIT CAILLOU »

Dès 1980 à la création du club, tu assures la fonction de « Commissaire aux écritures et aux comptes », puis au gré des saisons, celui de secrétaire, membre, trésorier et enfin président. 44 années d'investissement, de pugnacité à entretenir cet esprit de rassemblement autour d'une discipline que tu affectionnais tant. Il en est un qui t'appréciait particulièrement, celui qui, une fois les pieds tanqués dans le rond et que tu avais jeté avec tant d'application ta boule, s'ingéniait à la dévier... « le caillou ! ». S'ensuivait alors le fameux : « Oh ! tu l'as vu le caillou !? ».

Nous, nous l'aimions bien cet intrus quand nous étions tes adversaires, tant tu pouvais être redoutable de précision.

En cette fin novembre le voilà orphelin, mais si d'aventure au cours d'une partie, nous faisons à notre tour sa rencontre, c'est sans nul doute à toi que nous penserons bien affectueusement. Au revoir Claude

Tes amis du Pétan-Club de Parisot



PING-PONG

Elles sont quatre avec un plateau bleu agrémenté d'un filet et quatre pieds. Elles font le bonheur des sportifs du mercredi soir et se partagent à 2 ou à 4. Elles sont le témoin d'échanges accrochés, de rires et d'encouragements. Au fil des soirées le niveau progresse, la technique s'affine et on passe un bon moment. Cette activité de loisir accueille tous les niveaux et vous est proposée le mercredi soir à 21h, salle des fêtes de Parisot.

Contacts : Florent Danglot 07 87 17 17 85 -
Didier Jouglu 06 08 58 91 11

D'KLICK

L'association D'KLIC a fêté cette année ses 10 ans. Nous les avons célébrés le 30 novembre dernier à la salle des fêtes de Parisot avec un après-midi festif, sportif et convivial. En 2014, l'association proposait deux cours « relax-Pilates » à Parisot. D'KLIC propose aujourd'hui des cours sur trois sites : Parisot, Couffouleux et Rabastens et compte 70 adhérents. Activités proposées cette année :

plusieurs créneaux de Pilates, gym hypopressive, Body Pilates & Yoga, Renfo body-step, tous encadrés par Florence Peslier, notre coach sportif diplômée. Elle porte un regard attentif sur chacun, et approfondit ses compétences grâce à des formations régulières. Les effectifs de chaque cours sont limités pour permettre un meilleur suivi et les adhérents peuvent récupérer les cours qu'ils manquent sur tous nos sites. Cette année, les séances à Parisot ont lieu les lundis :

- 18h Pilates (Mat 1)
- 19h renforcement musculaire
- 19h45 Pilates (Mat 1+)

Notre planning est consultable sur le site de la mairie (parisot-tarn.fr) et sur nos réseaux Facebook et Instagram : Dklic Parisot. Les inscriptions sont encore possibles (carte de 20 cours).
Contacts : Marie Claire Piault, présidente ; Béatrice Vrech, trésorière ; Florence Peslier, éducatrice sportive.

Contact : dklic.parisot@gmail.com -
06 61 43 21 11

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



L'association des Parents d'Elèves de Parisot/Peyrole (A.P.E.), c'est « l'association (loi 1901) de parents bénévoles où il faut être ! » Son but : organiser deux types d'actions :

- des manifestations

festives pour animer les écoles et créer des moments de convivialité.

- des animations pour récolter des fonds qui sont entièrement utilisés pour financer des projets et loisirs à l'école.

CHANGEMENTS ET CONTINUITÉ

Après un début d'année plein de changements dont le renouvellement de son bureau et l'accueil de nouveaux membres motivés, l'association continue ses missions consistant à apporter un soutien financier à nos écoles et à organiser des moments de plaisir avec les enfants et leur famille.

L'association s'est également dotée d'un nouveau logo, de tee-shirts et d'un nouvel outil de communication, la newsletter !

Dans la continuité des actions proposées depuis plusieurs années, l'APE soutient également des parents souhaitant proposer de nouvelles actions ou des ventes de leur créations ou productions.

Activités et événements :

- stand restauration au vide-grenier du 11 novembre organisé par *Paquita Part en Live*
- crêpes, frites, saucisses, boissons et gâteaux confectionnés par parents et enfants ont rencontré le succès escompté
- vente de chocolat et de miel pour Noël en privilégiant les productions locales telles que les chocolats de Rabastens et le miel de Puybegon
- tombola de Noël, pour mettre des étoiles dans les yeux des petits et grands!
- marché de Noël des écoles (13 décembre) organisé par l'ALAE où tout le monde a pu profiter dans une ambiance festive, de la vente du miel et des objets réalisés par les enfants, et se réchauffer avec de quoi grignoter et du vin chaud !
- distribution de poches de friandises confectionnées et offertes par l'APE à tous les enfants
- animation de la journée d'Halloween avec un jeu de piste, des activités manuelles et la lecture d'un conte dans une ambiance à frissonner ! Les enfants sont allés récolter les bonbons et jeter des sorts dès la nuit tombée...

D'autres événements sont prévus avec, notamment, la kermesse de fin d'année à Peyrole le samedi 28 juin. L'occasion de partager un moment festif avec les enfants, les parents, les enseignants et les membres de l'ALAE.

Les contributions de chacun ont permis à l'association de financer le voyage des plus grands à la mer, des trottinettes et autres jeux pour les temps de récréation à l'école ainsi que les séances de cinéma en fin d'année. Pour ce début d'année l'école de Parisot a reçu de nouveaux livres et l'école de Peyrole des équipements sportifs.

L'association est ouverte à toute personne désireuse de venir participer aux actions menées, en y consacrant le temps dont elles disposent, vous êtes les bienvenus !

Contact : La présidente Pascale Pépin 06 48 37 38 63

ASSOCIATION PATRIMOINE

Comme annoncé précédemment, un recueil de photos inventoriant les croix, bassins et pigeonniers a été réalisé par l'association et imprimé en 300 exemplaires. Ce livret est disponible à la mairie et dans les commerces de la commune. Outre les chemins à entretenir (merci aux bénévoles du 1^{er} décembre !), l'année à venir sera une période de réflexion sur les futurs projets à mener, notamment autour du lavoir, derrière le restaurant « le Rétro ».

N'hésitez à rejoindre l'association, même sans compétence particulière, nous sommes à l'écoute de toutes nouvelles bonnes idées !

Contacts :

**05 63 40 30 31 – 06 60 26 69 45
ou 07 77 08 86 16**



IKEBANA

Le club Ikébana vous souhaite une très bonne année 2025 fleurie et pleine de surprises ! Si le cœur vous en dit venez vous initier à l'art floral japonais.

Vous êtes les bienvenus (novices acceptés) ; une fois par mois, le jeudi soir (20h30 / 22h30) à la salle des associations.

Contacts :

Françoise Vabre 06 17 50 45 73

CHORALE

Une nouvelle dynamique au sein de la chorale de Parisot regroupant, cette année, 20 choristes tous niveaux (3 hommes et 17 femmes), encadrés par notre cheffe de chœur, Sonia.

Heureux de partager, en chœur, le plaisir de chanter sans complexe dans une ambiance à la fois sérieuse et décontractée.

Trois représentations sont prévues en 2025 pour lesquelles nous vous attendons nombreux :

- samedi 12 avril à la salle des fêtes de Parisot en association avec la chorale de Lombers
- samedi 14 juin pour la fête de la musique à Lombers
- une 3^{ème} date sera fixée pour fêter les 70 ans de la Fédération Familles Rurales du Tarn. Il n'est jamais trop tard pour nous rejoindre (les hommes sont les bienvenus !). La cotisation est de 40 € par trimestre.

Contact : Catherine Le Peillet au 05 63 40 30 31
Catherine Ducommun au 06 62 66 25 14

YOGA

C'est avec un plaisir immense que nous avons rejoint la salle des fêtes en septembre pour une nouvelle année de bien-être et d'efforts agréables, animée par notre fidèle Ariela. Le groupe s'étoffe année après année, menant à une base solide d'une quinzaine de pratiquants. N'hésitez pas à venir essayer un cours ou deux,... le seul risque étant de devenir addict ! En attendant nous vous souhaitons à toutes et tous une belle période de fin d'année. Namasté.

Contacts :
06 84 13 75 13 - 06 60 26 69 45

AIKIDO KOBAYASHI RYU

L'Aïkido est un art martial traditionnel japonais non violent.

Pratiqué sans compétition, il s'adresse aux femmes et hommes sans distinction d'âge ni préparation particulière. Son enseignement se base sur des principes d'équilibre des énergies et de respect des partenaires.

Le pratiquant s'initie à ces principes, par un travail en souplesse lui permettant l'apprentissage des déplacements, esquives, saisies, techniques d'immobilisation et de projections.

Lieu : salle des fêtes de Parisot, tous les jeudis de 19h30 à 21h - Enseignant : Blaise Pilotaz Senseï (3^{ème} dan DNBK)



Contact : 06 63 45 28 26

PARISOT'ART

C'est avec plaisir que nous nous retrouvons une fois par trimestre le dimanche de 10h à 16h sous l'œil attentif de notre professeure Carole Aubert : application et convivialité sont au programme.

Le groupe composé de 6 participants ne cherche qu'à s'étoffer. Si vous souhaitez vous initier au dessin, à l'aquarelle, au pastel, à la peinture à l'huile... nous invitons chaleureusement les artistes dans l'âme ou simples curieux à partager une journée dans la salle des associations de Parisot (le matériel peut être prêté). La séance est à 25 €.

Contact : Adèle 05 63 40 45 49

PARISOT FOOTBALL CLUB

Fondé à l'été 2024 par trois passionnés de football, Bassem, Nicolas et Valentin, le Parisot Football Club (PFC) est une association sportive qui s'inscrit dans la tradition conviviale du football et qui incarne l'esprit de proximité et de plaisir du jeu collectif.

C'est une nouvelle aventure humaine et sportive qui voit le jour à Parisot : le football. Il a pour but de rassembler les habitants autour d'une activité sportive. L'association a mis l'accent sur une pratique accessible, dynamique et qui rassemble.

L'équipe est inscrite au championnat et à la coupe de football à 7 de l'UFOLEP 81. Cela permet au club de se développer sportivement et de rencontrer d'autres associations tarnaises.

Le PFC invite tous les habitants de Parisot et ses environs à rejoindre l'aventure, que ce soit en tant que joueur/joueuse, bénévole, supporter/supportrice. L'association est une initiative porteuse de dynamisme pour le village.



Nous remercions, le maire, les élus locaux, les agents techniques et les membres de l'équipe pour leur soutien, leurs conseils et leur implication dans ce projet passionnant.



L'ASSOCIATION DES JARDINS DE PARISOT

L'association des Jardins de Parisot a été créée en début 2024. La commune nous a mis à disposition l'ancien jardin de M. Cadaux dans lequel nous avons 8 jardins de 100 m². Les jardins seront tous utilisés en 2025. Le hangar comporte une partie fermée pour ranger le matériel que nous mettons en commun pour ceux qui le souhaitent. Nous envisageons divers aménagements à l'avenir et en particulier une serre. Nous souhaitons que ces jardins soient un lieu de convivialité.

Contact et renseignements
Pascale Pépin, présidente
06 48 37 38 63

LECTEUR DE PUCES À CHIENS

Sachez que la mairie est équipée d'un lecteur de puces permettant de retrouver les propriétaires de chiens égarés ou perdus. N'hésitez pas à nous solliciter.

CIMETIÈRE

Des reprises d'emplacements abandonnés sont en cours, nous aurons à disposition un certain nombre de concessions avec des caveaux. Ces emplacements seront proposés au 2^{ème} trimestre. Se renseigner à la mairie.

ADMR

L'assemblée générale de la Fédération ADMR du Tarn s'est tenue le samedi 12 octobre 2024. Ce fut le moment de revenir sur les avancées du plan stratégique 2023/2026 voté lors de l'assemblée générale 2023. Dès cette date :

- un plan de formation bénévoles a été relancé
- en matière de ressources humaines un dispositif ambitieux de tutorat pour nos nouveaux personnels a été mis en œuvre
- des fonds conséquents ont été consacrés au développement des compétences et à la fidélisation de nos intervenants
- des commissions ont travaillé sur une offre de service inclusive et une

optimisation des prises en charge pour les personnes fragilisées ou en situation de handicap

- notre dispositif innovant « Vigilance Senior » a reçu l'aval pour une généralisation sur le territoire national, ce qui nous a conforté dans notre capacité à innover de manière responsable et solidaire.

LE PERSONNEL

14 salariés se dévouent au quotidien auprès de nos 80 bénéficiaires, accueillent les familles lors du goûter-spectacle et proposent à tous le calendrier ADMR. Nous remercions chacun pour l'attention portée à leur investissement personnel. Tous les mois des réunions de coordination sont organisées afin de mieux adapter notre aide aux besoins

évolutifs des bénéficiaires.

Les bénévoles se mobilisent auprès des familles pour leur faciliter les tâches administratives et tisser du lien grâce aux visites de mise en route des plans d'aide et de suivi. Elles s'investissent dans les animations locales et permettent, grâce à leurs actions de proximité, d'apporter notre aide aux populations les plus isolées. Des réunions hebdomadaires permettent d'analyser et d'actualiser les interventions et les nouvelles demandes avec l'aide de Célia.

NOTRE AGENDA :

- Goûter-spectacle : samedi 8 mars 2025
- Journée Nationale des Aides à Domicile : lundi 17 mars 2025

GÉNÉRATION MOUVEMENT

Pour le club Parisot/Peyrole, une année 2024 bien animée par de nombreuses manifestations :

- deux voyages : 8 jours en juin dans le Jura et 4 jours en septembre dans le Périgord avec la participation de plus cinquante adhérents à chaque voyage
- deux sorties : une à Condom et une à Bozouls Estaing avec les bus complets !

- quatre repas avec plus de 110 convives à chaque fois, plus le goûter de Noël
- dix thés dansants
- atelier de danses traditionnelles le mardi
- belote le vendredi après-midi

Merci aux municipalités pour le prêt des salles pour ces manifestations.

Le club Parisot/Peyrole vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2025.

NOS JOIES, NOS PEINES

NAISSANCES

Nous souhaitons tous nos vœux de bonheur à :

- **Léon** né le 3 juillet 2024, et à ses parents **Denise Pantak** et **Sullivan Guenanten** ainsi qu'à sa sœur **Léonie**.
- **Moana** née le 20 novembre 2024, à ses parents **Roxanne Le Blanc** et **William Garrido Gonzalez**.

DÉCÈS

Nous présentons toutes nos condoléances aux familles et aux proches de :

- **Huguette Escudié** née **Bounhiol** décédée le 29 avril 2024 à son domicile.
- **Michel Cuenca** qui nous a quitté le 19 novembre 2024
- **Claude Rolland** décédé le 24 novembre 2024

Message à Claude Rolland

Claude Rolland a été un personnage important à Parisot. On se souvient de son rôle d'adjoint au maire qu'il prenait tellement à cœur, que toute dégradation le touchait comme une atteinte personnelle, ce qui le faisait longuement « rouméguer ». Son expérience d'artisan était un gage de qualité dans le suivi des travaux. Son dévouement et sa disponibilité ont été d'un grand secours pour la secrétaire de mairie et pour le maire. Nous exprimons à Nicole son épouse et à toute sa famille nos plus sincères condoléances et toute notre amitié.

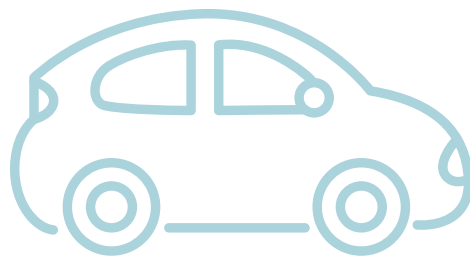
NOUVEAUX ARRIVANTS

Bienvenue dans la commune à :

- **Mireille Sabatié** qui a aménagé au 14 bis, rue du Siouré, courant octobre 2024.

TERRITOIRE D'ÉNERGIE - TARN SDET

En février, le territoire d'énergie du Tarn organisera un atelier public sur le thème : « **Comprendre votre facture d'électricité et mieux maîtriser la demande d'énergie** ». Une information spécifique sera issue dès connaissance de la date de cette réunion.



LE SAVIEZ VOUS ?

La Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet a décidé de créer un service public de covoiturage du quotidien, via l'application KAROS. Ce service met en relation conducteurs et passagers. Les trajets bénéficient d'une subvention de la communauté. Pour les trajets internes au territoire :

- les conducteurs perçoivent 2€ par trajet et par passager pour les trajets de moins de 30 km (puis 0.1 € par km supplémentaire).
- Les passagers paient seulement 0.5 € pour les trajets de moins de 30 km - puis 0.1 € par km supplémentaire).

La différence est prise en charge par l'agglomération.

Pour les trajets reliant des zones hors du territoire de l'agglomération, une tarification régionale s'applique pour les trajets inférieurs à 30 km mais la communauté d'agglomération intervient en abondant d'1 €/passager/trajet pour les trajets de plus de 30 km.

LA PARTICIPATION CITOYENNE C'EST QUOI ?

Le dispositif de participation citoyenne vise à prévenir la délinquance en associant les habitants à la protection de leur environnement, en complément de l'action de la gendarmerie nationale. Il repose sur une approche partenariale entre la population et les forces de sécurité. Le maire, en collaboration avec la gendarmerie, est à l'initiative de ce dispositif, qui consiste en un réseau de solidarité de voisinage structuré autour de citoyens référents. Ces derniers, choisis sur la base du volontariat, sont accompagnés par la gendarmerie pour surveiller et signaler tout comportement suspect ou incident

menaçant la sécurité publique. Leur rôle est de faire remonter des informations à la gendarmerie, sans se substituer à ses actions. Le dispositif, axé sur la prévention des vols et autres délits, renforce les moyens de sécurité publique existants. Il favorise la vigilance citoyenne et l'implication des habitants dans la sécurité de leur commune. La municipalité de Parisot a décidé de mettre en place ce dispositif à compter de cette année. Ce protocole est signé pour une durée de trois ans ; à ce jour, une quinzaine de volontaires sont répertoriés. **Pour plus de renseignements contacter la mairie.** Vous pouvez consulter le site du gouvernement : www.participation-citoyenne.gouv.fr

UN HÔTEL POUR CHAT



HABITANTE À PARISOT DEPUIS LONGTEMPS, FLORENCE Y A DÉVELOPPÉ UNE ACTIVITÉ ENCORE RARE : UN HÔTEL POUR CHATS

POURQUOI CETTE ACTIVITÉ ?

FLORENCE : « Pouvoir concilier son activité professionnelle avec l'une des vraies passions qui m'anime est une chance. Je me suis donné le droit d'abord d'y rêver, ensuite de le réaliser. En pensant d'abord aux chats, à leur confort, leur bien-être, j'ai conçu des chambres originales, adaptées, pratiques et sécurisées permettant aux félins de se sentir « comme à la maison » dans un environnement étranger, mais chaleureux.

Ma volonté est d'apporter à ces chats qui me sont confiés, un bien-être absolu, matérialisé par du temps passé avec eux, et par une présence importante et le soin que j'apporte à ce qu'ils ne manquent de rien.

Mes chambres, uniquement individuelles, toutes avec jardin, pour certaines dites chambres d'hiver avec chauffage permettent par leur espace d'apporter un vrai confort et un espace très largement au-dessus de ce qui est autorisé. Après avoir été assistante vétérinaire, j'ai trouvé en ce projet un épanouissement certain, et les relations nouées avec les

propriétaires des chats me confortent dans ce projet et dans la réussite de celui-ci. »

Florence propose aussi un service de « pet sitting », service à domicile pour prendre soin des chats pendant l'absence de leurs propriétaires. Elle a une remplaçante qui intervient sur ce service lorsqu'elle ne peut pas l'assurer. Elle accueille les chats toute l'année et les propriétaires des chats viennent visiter l'hôtel avant une première réservation. 19 chambres tout confort sont disponibles :

- d'une superficie d'au moins 2m² avec un jardin privatif, l'ensemble sur une surface de 8m², cocons douillet et chaleureux où se reposer dans un cadre de luxe,
- un ameublement et une décoration soignés et ludiques
- une gastronomie traditionnelle,
- et avec un service de conciergerie pour nettoyer les litières matin et soir.



Contacts : 06 12 50 93 24
8 route du Pastel - 81310 Parisot
unrevechat@gmail.com /
Facebook : unrevedechat
facebook : unrevedechat



www.unrevechat.fr

CAMPAGN'ART #4

LES 30 ET 31 AOÛT 2025 À NICOULEAU



UN WEEK-END D'ART CONTEMPORAIN INSOLITE ET DÉCALÉ À LA CAMPAGNE

Le festival se tient tous les deux ans et aura lieu cette année le dernier week-end d'août.

Cette manifestation permet de découvrir l'art contemporain de manière originale et festive, de le faire sortir des lieux habituels que sont les galeries et les musées et de le transporter à la campagne, proche de ceux qui y vivent.

Le thème de cette année est « Précieux ou ridicule », afin d'explorer la frontière entre le sublime et le dérisoire, le sacré et le banal, l'admirable et l'absurde, l'extraordinaire et le trivial.

Les candidatures peuvent être envoyées jusqu'au 15 mars 2025.

On y verra des œuvres variées dans des techniques très différentes : photographie, sculpture, landart, installations, céramique, performances... le tout dans un esprit original et décalé. Une trentaine d'artistes et plus de 200 œuvres seront répartis dans les différentes ambiances des lieux. Présentés dans un cadre naturel merveilleux, entre la mare aux lotus, la prairie, la bergerie, les pins, les cèdres et la forêt de buis centenaires, les pièces cachées dans le maïs ou le four à pain du 19^e siècle... vous pourrez rencontrer les artistes et échanger avec eux.

UN ÉVÉNEMENT TRÈS FESTIF

Les visiteurs pourront également faire une halte champêtre en dégustant des petits plats faits maison par nos bénévoles... en écoutant de la musique dans une ambiance festive.

Cette année, c'est le groupe de musique *Voiture de Sport*, originaire de Parisot, qui se produira en concert le samedi 30 août. Un autre groupe se produira le dimanche à l'heure du déjeuner. Et tout cela sera gratuit pour les visiteurs.

Des temps forts autour d'animations,



Entre 1200 et 1400 visiteurs durant le week-end.

comme des visites guidées (nouveau!), des performances d'artistes ou des interventions dansées sont prévus (le programme définitif sur notre site internet).

Avec le concours de la mairie, nous ferons une présentation de la manifestation à destination des Parisotains au début de l'été.

PARTICIPATION

Si vous souhaitez nous soutenir, vous pouvez intégrer notre événement de différentes manières :

- Candidater en tant qu'artiste.
- Vous êtes super bricoleur et pouvez compléter notre équipe d'installateurs d'œuvres.
- Vous pouvez diffuser des flyers ou aider à l'implantation d'affiches aux abords de Parisot ou villages voisins.
- Votre potager est magnifique et vous ne savez plus quoi faire de vos légumes, apportez-les nous fin août !
- Vous pouvez concocter chez vous (ou avec nous) une de nos recettes pour augmenter nos quantités de repas.
- Vous pouvez accorder quelques heures pour tenir la buvette ou l'accueil durant le week-end du 30-31 août.
- Vous pouvez proposer un hébergement pour un artiste pour une ou deux nuits.

Contacts : Teddy 06 76 40 34 82
bonjour@leszyvettes.art
Dossier de candidature à
télécharger > www.leszyvettes.art



Installation de Laure Duchaussoy dans la mare aux lotus, à base de 1 km de filets d'oignons roses.